DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, SOMFY déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 30/01/2012 au 03/02/2012

Dénomination sociale de l'émetteur :

SOMFY SA
50 avenue du Nouveau Monde
74300 CLUSES

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 30 janvier 2012 au 03 février 2012

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 30/01/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 31/01/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 01/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 02/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 03/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Total		**0**	**0.0000**	**0**